Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 4 (1971)

Heft: 2

Artikel: Spéculation ou renouveau dans les alpes? : L'exemple de la commune de Grimentz (Valais)

Autor: Bridel, Laurent

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-869767

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SPÉCULATION OU RENOUVEAU DANS LES ALPES ?

L'EXEMPLE DE LA COMMUNE DE GRIMENTZ (VALAIS)

Chacune des communes du val d'Anniviers peut s'enorgueillir d'une personnalité bien marquée, du fait soit de son altitude et de son orientation — Chandolin, à 1920 m., et Saint-Luc, un peu plus bas, bénéficient d'un ensoleillement particulièrement favorable — soit de sa situation — Vissoie, village-centre au cœur de la vallée — soit encore de son destin touristique — comme Ayer et son mayen de Zinal ou, à nouveau, Saint-Luc. Cependant, les traits communs l'emportent de loin sur les différences, ne serait-ce déjà que par une commune appartenance à une vallée bien fermée.

Perpendiculaire à la plaine du Rhône, qu'elle rejoint par une gorge de raccordement encaissée dans un gradin de confluence, la Navizence draine un bassin d'une trentaine de kilomètres de long et de quelque 10 à 12 kilomètres de large. Entre l'extrême sud de la vallée, qui ne remonte pas jusqu'à la frontière italienne, et le Rhône, cette rivière traverse de nombreux compartiments géologiques, qui appartiennent, en amont, aux granits et aux gneiss de la nappe de la Dent-Blanche et, en aval, à celle du Grand-Saint-Bernard, composée essentiellement de roches métamorphiques, parfois recouvertes, au nord, par des couches de quartzite et de calcaire du Permien et du Trias.

A la hauteur du village de Mission, la vallée se trouve partagée en deux tronçons, le plus important dénommé le val de Zinal et le second, le val de Moiry, constituant la commune de Grimentz qui se situe ainsi au milieu d'un trajet en forme de baïonnette, celui de la Gougra, qui arrose ce deuxième val.

Les glaciers ont bien entendu remanié la vallée qui demeure marquée par plusieurs verrous dont celui que la Gougra perce au droit du Sex-de-Marinda, au milieu du territoire grimentzard, est un bon exemple. L'immense majorité des terres agricoles de la vallée

s'étend sur les moraines qui tapissent une grande partie des pentes. Ici et là, des éboulements ont recouvert la surface du sol, comme sur le versant à l'ombre de Grimentz, au pied de la pointe de Tsirouc. Si l'on ajoute encore les éboulis, les pentes rocheuses et le glacier de Moiry, il n'est pas étonnant que la surface dite productive n'occupe que 2747 ha., soit 48 % des 58 km² du territoire communal (forêts : 6 %, terres agricoles : 2 %, pâturages : 40 %).

Le village a été construit à l'entrée du val de Moiry, afin, semble-t-il, de bénéficier des derniers terrains plats et suffisamment ensoleillés avant l'étage des pâturages. L'étroit terroir, serré entre de grandes bandes de forêts protectrices, paraît bien modeste face aux sommets élevés qui le dominent.

Le revers n'occupe qu'une place modeste, du fait du coude de la Gougra un peu en amont du village, avec quelques prairies et un mas de forêt déchiré par quelques avalanches que surmontent la Pointe-de-Tsirouc et les Cornes-de-Sorebois. Au dessus du village, étiré le long de la rue principale, on trouve les prairies grasses, entrelardées de raccards qui font peu à peu place à des chalets d'habitation ou de vacances et, enfin, une nouvelle bande forestière. Vers 2100 mètres, la pente devient moins abrupte et quelques alpages ont pu s'étaler sur ce replat qui monte graduellement vers les arêtes qui les limitent de trois côtés. Au sud de la ligne de faîte, qui va des Becs de Bossons à la Pointe-de-Lona, se présentent d'autres pâturages atteignant plus de 2600 mètres et, en contrebas, le vallon de Moiry aujourd'hui occupé en grande partie par le lac de barrage et, plus en amont, par le glacier du même nom.

Le climat montagnard se caractérise par la faiblesse des précipitations, en tout cas au niveau du village (1570 m.), puisque la moyenne annuelle, entre 1901 et 1940, n'était que de 767 mm., avec un maximum d'été bien marqué (hiver : 163 ; printemps : 188 ; été : 232 ; automne : 184).

Grimentz, comme toutes les autres communes de la vallée et à l'instar de bien d'autres régions des Alpes, traverse une période de mutations considérables. Si le paysage paraît encore aujourd'hui, à quelques exceptions près, correspondre aux descriptions du début du siècle, l'observateur attentif ne manquera pas de découvrir des signes de changement. A cet égard, l'analyse, même sommaire, d'un village de montagne permet, à travers et au-delà des particularités locales, d'entrevoir une dynamique géographique d'intérêt général. Sans vouloir dire que tout se passe, dans les Alpes, selon le même schéma qu'à Grimentz, beaucoup de phénomènes, qui peuvent s'y observer, se retrouvent ailleurs.

En 1906, Jean Brunhes écrivait dans sa classique monographie : « En quelque saison de l'année qu'on pénètre dans l'Anniviers, on rencontre des familles entières qui montent ou qui descendent avec troupeaux et ustensiles de ménage, comme si elles quittaient le pays pour toujours. » [1] Toute sa description tournait autour de ce phénomène capital des migrations saisonnières qu'il qualifiait même de « nomadisme » et qui représentait, à son idée, une adaptation exemplaire d'une population nombreuse à un milieu physique aride et montagneux. Aujourd'hui, ces changements de domicile incessants appartiennent au passé, même si certains agriculteurs âgés s'y plient encore. Que s'est-il passé au cours de ces dernières décennies, quels événements marquants ont à ce point modifié le genre de vie d'une population très attachée à ses traditions ?

Quatre motifs principaux paraissent expliquer ce bouleversement:

— la construction d'un barrage dans le val de Moiry à des fins de production électrique,
— la régression de l'agriculture montagnarde,
— l'essor du tourisme,
— l'urbanisation croissante du pays et l'évolution générale de la société qui s'ensuit.

La construction du barrage

La Société des forces motrices de la Gougra a construit de 1954 à 1958 un barrage dans la partie supérieure de la vallée, sur l'emplacement de l'alpage de Châteaupré, à une altitude de 2250 m. (niveau du lac). Cette réalisation a apporté une vive activité dans la vallée, mais sans modifier directement la vie économique des Grimentzards, car, à quelques exceptions près, aucun d'eux n'a collaboré aux travaux. En revanche, les effets indirects ont été considérables et se font toujours sentir. Les maisons d'habitation ont été presque toutes améliorées, tant dans leurs gros œuvres et leurs façades qu'intérieurement et leur confort peut, en général, se comparer à celui d'un logement urbain moderne. Parmi les nombreux chalets neufs qui ont poussé ici et là, une bonne partie abrite des familles indigènes. La route de la vallée a été élargie et améliorée dès Sierre, en collaboration avec le Canton et une nouvelle voie carrossable a été édifiée jusqu'à l'extrémité amont du lac, sans parler d'un détournement bienvenu en dessous du village. D'autre part, par le jeu de l'imposition

[1] J. Brunhes, *La Géographie humaine,* Paris 1925, tome II, 3e éd., p. 664.

de la société, tant sur la base de la valeur des ouvrages, des bâtiments et du sol, que sur celle du revenu, une forte somme d'argent rentre chaque année dans les caisses de la commune [1]. Alors qu'en 1953, les recettes totales se montaient à Fr. 62 000.— (dépenses : Fr. 60 000.—), elles atteignent Fr. 166 000.— en 1958 (dépenses : Fr. 250 000.—), Fr. 280 000.— en 1960 (dépenses: Fr. 327 000.—), Fr. 404 000.— en 1965 (dépenses: Fr. 485 000.—) et Fr. 627 000.— en 1969 (dépenses: Fr. 662 000.—). En 1969, la société a versé au total Fr. 270 000.—, soit 41 % des recettes totales de la commune. Ces revenus réguliers ont encouragé la commune à lancer toute une série de travaux d'infrastructure, sans même parler des mesures sociales, telles que le paiement des primes d'assurance maladie de tous les habitants ou la réfection de l'église paroissiale. Il serait trop long de passer en revue toutes les réalisations dues à ces ressources nouvelles. Nous n'aborderons donc que les événements principaux concernant l'agriculture et le tourisme.

La régression de l'agriculture de montagne

Le val d'Anniviers décrit il y a soixante-cinq ans par Jean Brunhes vivait presque en état d'autarcie, alors même que les premiers hôtels s'édifiaient pour accueillir les alpinistes. L'agriculteur pouvait presque totalement satisfaire ses besoins matériels avec les produits de son sol ; tout au plus utilisait-il l'argent de la pièce de bétail vendue à la foire de la Sainte-Catherine, à Sierre, en novembre, pour compléter ses provisions d'hiver. On a souvent parlé du caractère fermé des Anniviards, mais on ne doit pas oublier que les relations avec la vallée du Rhône étaient étroites depuis fort longtemps et qu'une des particularités des migrations saisonnières provenait justement des travaux à effectuer dans les vignes de la Noble Contrée, autour de Sierre. Cette autarcie concernait par conséquent un territoire très étendu et surtout très varié, puisqu'il allait de 500 mètres d'altitude jusqu'à plus de 2500 mètres ! Par un curieux paradoxe, l'évolution moderne, en faisant sauter — jusqu'à un certain point — les limites sociales relativement étroites de la vallée, a centré l'agriculture sur le village, beaucoup plus qu'autrefois. Extension de l'espace social d'un côté, rétrécissement de l'espace agricole de l'autre. Il y a cinquante ans, une famille et deux ménages de célibataires

[1] Selon la législation valaisanne, c'est la Commune et non le Canton qui octroie les concessions en matière d'utilisation des eaux, exception faite du Rhône.

seulement restaient toute l'année au village ; en 1970, trois ménages d'agriculteurs seulement continuent à se déplacer au gré des travaux saisonniers.

Actuellement, l'évolution conduit à une triple spécialisation, qui n'est d'ailleurs pas entièrement réalisée et qui ne le sera probablement jamais : alors que la majeure partie des agriculteurs (occupation principale ou occupation accessoire) centre son activité sur la production laitière (livraison de lait à la centrale de Vissoie en hiver et fabrication de fromage à l'alpage en été), c'est-à-dire le fanage des prairies voisines du village, les alpages sont confiés à des employés, contrôlés par quelques responsables du village, et quelques exploitants tendent à ne conserver que les vignes. Parallèlement, il subsiste encore de nombreuses traces du passé : quelques familles cultivent encore l'orge, la plupart des propriétaires de terres agricoles ont conservé un parchet de vigne en plaine (à Noës, à Sierre, à Randogne ou à Veyras) et presque tout le bétail est alpé pendant l'été.

Grâce à l'« argent du barrage », les alpages utilisés par les Grimentzards ont pu être modernisés. Après de longs pourparlers, le consortage de l'alpage de Châteaupré, sur la rive droite de la Gougra, a été racheté en 1956 par la Société des forces motrices pour plus de Fr. 600 000.— (Fr. 3700.— par droit d'alpage). L'autre consortage touché par le futur lac, à vrai dire pour une moindre surface, possède l'alpage du Torrent. Du fait que ses membres n'ont pas réussi à défendre leurs intérêts face à la société, la commune a acquis la totalité des droits, à raison de Fr. 3600.— pièce, et entrepris la modernisation des bâtiments, comprenant les étables pour 180 têtes de bétail et le logement des vachers. Afin de compenser la perte de quelques pâquiers, noyés sous l'eau, les mayens d'Avouin (8 ha.) ont été vendus à la commune par divers particuliers pour Fr. 16 000.— et leurs bâtiments complètement rénovés. La commune a pris à sa charge 80 % des Fr. 295 000.— nécessaires à la construction des chalets d'alpage, inaugurés en juillet 1958.

Une autre réalisation, agricole au départ, marque l'histoire récente : le remaniement parcellaire. Entreprise courageuse en montagne, où les difficultés, déjà nombreuses en plaine, se trouvent accrues par les effets de la pente et de l'orientation, le remaniement a recontré de vives oppositions. Décidé en 1958 déjà, il n'a connu une première phase de réalisation qu'en 1964 ; à l'heure actuelle, plusieurs des tâches du syndicat n'ont pas encore pu être réalisées (par exemple l'asphaltage des chemins). Du point de vue agricole, le résultat obtenu est digne d'intérêt : pour 207 propriétaires, le nombre de parcelles a passé de 2980 à 393 et la création de plus de

20 km. de chemins carrossables a permis de rationaliser considérablement le travail ; du coup le nombre de véhicules agricoles à moteur s'est nettement accru. En revanche, aucun plan d'urbanisme n'ayant été étudié simultanément, chaque propriétaire a exigé que son terrain soit estimé non seulement à la valeur agricole mais aussi à celle de terrain à bâtir. Bien que le périmètre (environ 186 ha.) ne comprenne que la portion de la commune sise en dessous des forêts, ces prétentions demeurent démesurées. Malheureusement, pour éviter un échec complet, les responsables ont dû se soumettre à cet impératif, ce qui ne manque pas de causer de graves tracas au moment du choix des zones à bâtir.

Le remaniement a également cristallisé l'opposition au sein du village, jusqu'alors cité comme un modèle d'unanimité politique. Grâce au jeu du système proportionnel, quelques citoyens, opposés à la politique du président de la commune, ont réussi à introduire deux de leurs représentants à la municipalité.

Un troisième événement mérite une mention, la construction, en 1968-1969, d'une étable communautaire pour 22 vaches et une douzaine de génisses. Cette initiative privée, bien que subventionnée par la Commune et le Canton, suscite de nombreuses discussions. D'un côté, une telle réalisation répond au vœu de rationalisation du travail, si souvent émis en haut lieu, et permet de confier à une personne qualifiée la totalité des soins du troupeau, déchargeant les propriétaires et leurs épouses d'un travail à temps partiel, mais astreignant. A y regarder de plus près cependant, il ne s'agit plus d'une agriculture de professionnels, en ce sens que seuls des non-agriculteurs (hôteliers, gendarme ou architecte, par exemple) et des ouvriers-paysans ont participé à cette initiative. De plus, le travail de coupe de l'herbe étant pénible, une partie du foin s'achète en plaine, tandis que de grandes surfaces demeurent non fauchées à Grimentz. Finalement, le résultat le plus positif réside dans le changement d'attitude des propriétaires ; depuis qu'ils doivent payer un employé, ils apparaissent beaucoup plus attentifs aux qualités laitières des vaches.

Aujourd'hui, il n'est plus tellement question de savoir comment l'agriculture grimentzarde va se moderniser. Le rendement brut d'un alpage atteint un demi-centime par mètre carré [1] ; la valeur d'une heure de travail agricole comparée au salaire horaire d'un ouvrier demeure dérisoire ; plusieurs propiétaires de vigne préfèrent vendre

[1] Selon J. Loup.

leur raisin à la cave coopérative pour racheter ailleurs du vin à mettre en tonneau, plutôt que de vinifier eux-mêmes; vu sa faiblesse économique, il convient donc plutôt de se demander quand l'agriculture aura disparu de Grimentz et quelles seront les activités, et le paysage, à l'heure où il n'y aura plus personne pour soigner le sol.

Quelques chiffres témoignent de cette évolution. Commençons par ceux qui paraissent rassurants :

En 1917, il y avait 58 exploitations, 53 en 1929, 43 en 1939, 32 en 1955, 27 en 1965 et en 1969. La surface agricole utile a passé de 139 ha. en 1929 à 95 en 1969, les possesseurs de bétail de 49 en 1920 à 27 en 1966 (135 vaches, 67 veaux et génisses et 23 mulets en 1920 contre 65 vaches et 30 veaux et génisses en 1970). Le bétail bovin alpé diminue, mais sans que l'on puisse parler de disparition : 201 bêtes en 1939, 123 en 1955 et 82 en 1969. En 1969, on trouve encore 1,8 ha. de terres ouvertes, situées entre les lacets de la route cantonale, en contrebas du village, sur une pente bien exposée au soleil, mais un seul agriculteur dispose du matériel nécessaire aux labours.

Bien d'autres renseignements aggravent encore ce constat de disparition progressive de l'agriculture. Les livraisons de lait à Vissoie atteignaient 97 000 litres en 1967 contre seulement 86 000 en 1968 et 82 000 en 1969. La vigne détenue par les Grimentzards, de 11,9 ha. en 1929 descend à 2,35 ha. en 1961 et 1,98 ha. en 1969 ; encore les soins à la vigne sont-ils avant tout le fait de non-agriculteurs, ouvriers ou commerçants, car chaque Anniviard est fier de sa cave et conserve avec soin quelques tonneaux de malvoisie ou de fendant. Leurs enfants seront-ils encore sensibles à cet attachement traditionnel ou préféreront-ils conserver, plus trivialement, des bouteilles moins capricieuses dans leur vieillissement ? La surface moyenne des exploitations reste inférieure au minimum indispensable à un niveau de vie décent : 3,4 ha. en 1929, 3,9 ha. en 1969. En 1969, un seul agriculteur dépasse 10 ha. (contre 2 en 1929 !) et encore en prenant les trois quarts des terres en location. Il n'est pas étonnant de ne trouver, sur 27 exploitations en 1969, que six qui soient entre les mains d'agriculteurs professionnels, c'est-à-dire y consacrant la majeure partie de leur temps. Encore faut-il ajouter que, parmi eux, certains tirent l'essentiel de leurs revenus du commerce du bétail ou de la viticulture. Sur les 73 adultes exerçant leur activité au village en 1970, 29 ont une occupation agricole ; ajoutons qu'en période de foins et de regains ils reçoivent l'aide de plusieurs dizaines d'enfants. Mais le plus jeune chef d'exploitation est âgé de 46 ans et célibataire.

L'irrigation des prairies, autrefois si sévèrement codifiée et si vitale pour la subsistance du village, est à peine plus qu'un souvenir. En 1965, cinq exploitants annonçaient encore 8,5 ha. de prés arrosés par le bisse. En 1968 et en 1969 un seul d'entre eux l'a encore utilisé, pendant quatre jours par an ! Quant aux nombreuses conduites d'eau établies au cours du remaniement parcellaire, soi-disant à des fins agricoles, elles n'ont été utilisées que par deux ou trois agriculteurs.

Les *alpages* constituent une branche agricole marginale qui n'a plus les liens directs d'autrefois avec la communauté villageoise. Certes, les combats de reines passionnent toujours les habitants, mais les familles ne suivent plus leur bétail. La Commune possède l'alpage du Torrent (charge : 180 vaches), à l'ouest du lac de Moiry, et vient de vendre l'alpage d'Avouin qu'elle avait modernisé en 1958 et qui servait de pâturage d'avant et d'arrière-saison (juin et septembre); le bétail du village y est soigné par des vachers venant d'autres parties du canton. D'Avouin, on descend quotidiennement le lait au village, tandis qu'il sert à la fabrication du fromage à l'alpage du Torrent situé beaucoup plus haut. L'alpage du Marais (charge : 150 têtes de bétail), au-dessus d'Avouin, est géré par un consortage d'agriculteurs de Saint-Jean et de Chalais et n'est plus utilisé qu'à la moitié de sa capacité, alors que celui de Bendolla (charge de 60-70 vaches), plus maigre et où aboutit le télésiège, appartient à un consortage de Grimisuat, village de la plaine du Rhône, mais n'est plus pâturé en été 1970. Sur la rive droite du lac de Moiry, on trouve un alpage à génisses, autrefois partie intégrante de l'alpage de Châteaupré, très raide, et dont la valeur de location ne dépasse par Fr. 1000.—.

L'essor du tourisme

L'arrivée des premiers touristes remonte à fort longtemps et l'hôtel principal de la commune, aujourd'hui hôtel Marenda (autrefois des Becs-de-Bosson), date d'avant la première guerre mondiale.

Son gérant pendant la deuxième guerre mondiale, H. Rauch, surnommé le roi de la raclette, a répandu fort loin la réputation de son établissement. Les premiers propriétaires de résidences secondaires ont acquis des mazots ou des raccards entre les deux guerres. Quant aux alpinistes, à l'origine britannique, ils recourent depuis plus de cent ans aux services des guides de la commune, faisant souvent étape à la cabane de Moiry (CAS), à quatre heures de marche environ du village. Le tourisme ne représente donc pas une

nouveauté, mais, pendant de nombreuses décennies, il n'a guère modifié le genre de vie des habitants, parce qu'il était d'un maigre apport économique — si l'on excepte les guides et les employés de l'hôtel, pas toujours résidents — et qu'il ne se présentait pas sous une forme d'invasion massive.

La situation s'est trouvée modifiée le jour où les versements de la société de la Gougra ont permis d'élaborer des projets plus ambitieux ; de plus, les besoins matériels ayant considérablement crû, l'inactivité forcée des mois d'hiver est devenue économiquement pesante. Alors qu'en 1950, il n'y avait aucun migrant quotidien au départ de Grimentz, on en comptait 10 en 1960, dont 7 allant à la fabrique d'aluminium à Chippis. Ces derniers voyagent avec un car spécial qui leur permet de s'adapter aux horaires de l'usine (tantôt de 6 h. à 14 h., tantôt de 14 h. à 22 h.). Cette première tentative a permis à plusieurs familles de rester à Grimentz, alors qu'elles auraient, sans cette liaison, dû s'établir en plaine ; il existe même des cas d'ouvriers qui ont pu quitter Sierre pour revenir ces dernières années dans leur village natal.

Cependant, la rigueur de ces conditions de travail et de déplacement ont poussé les Grimentzards à rechercher une solution dans le *développement des sports d'hiver*. Après plusieurs années de discussions, où les deux groupes villageois se sont à nouveau affrontés, la construction d'un télésiège entre l'extrémité sud du village et l'alpage de Bendolla a été décidée, la concession décrochée en dépit des réticences de l'Office fédéral des transports, et sa construction réalisée en 1967. Un petit téléski existait déjà dans les prés dominant Grimentz. Trois autres ont été édifiés sur l'alpage. En automne 1969, les installations ont été prolongées en direction des Becs-de-Bosson. L'effet de ces investissements s'est fait sentir sur les nuitées : 450 nuitées en hôtels en 1961, 8136 en 1963, 10 862 en 1966, plus de 27 000 en 1969 (dont 19 000 en hiver).

Les faux pas n'ont pourtant pas manqué. En 1962, la Commune, soucieuse de développer la qualité de l'hébergement, acquiert l'hôtel des Becs-de-Bosson, le rénove complètement et le remet à un gérant. Malheureusement, les déficits ayant mis la caisse communale en danger, il a fallu revendre et à des conditions défavorables (Fr. 1 200 000.— payables en vingt ans) qui ne couvraient de loin pas les sommes englouties dans l'aventure. Si bien que l'augmentation du nombre de lits d'hôtes revient aujourd'hui à l'initiative d'habitants de la commune, puisque deux guides se sont mués en hôteliers, et d'institutions venues de l'extérieur. Un hôtel, spécialement conçu pour les groupes français bénéficiant, en hiver, d'un séjour à

forfait d'une semaine, a été placé au-dehors du village, malheureusement dans un endroit trop ombragé, de même que le chalet des Mutualités libérales de Belgique, surtout occupé en été. A l'opposé, la première maison d'appartements à vendre, édifiée par des affairistes lausannois, trône dans la portion ensoleillée du territoire. Pour l'instant, si l'on prend encore en considération le chalet des Amis de la nature, construit il y a plus de vingt ans, et les nombreuses résidences secondaires, le tourisme social et familial constitue l'essentiel de la clientèle de Grimentz. Les 6 hôtels et les maisons de groupes offrent environ 400 lits. Quant aux 39 logements à louer, ils représentent environ 250 lits. Douze de ces chalets appartiennent à des Grimentzards, 12 à des Sierrois (le plus souvent bourgeois de Grimentz), 7 à d'autres Suisses, 8 à des étrangers.

La location des chalets ne fournit pas l'apport essentiel du tourisme au village, pas plus que la Société des remontées mécaniques, engagée dans de coûteux investissements. A côté des hôtels, ce sont les artisans du bâtiment et les commerçants qui ont le plus bénéficié des touristes, d'autant plus qu'en été il règne un intense trafic de passage, les automobilistes montant jusqu'au lac de Moiry, voire au pied du glacier, afin de gagner la cabane du CAS à une demi-heure de là ; ils s'arrêtent volontiers pour déambuler dans le village aux hautes maisons de bois brun. Hôtels, restaurants et cafés affirmeront la réputation naissante de Grimentz station de tourisme, s'ils réussissent à assurer un service de qualité à des prix raisonnables. La société de développement, qui a déjà pris de bonnes initiatives en matière de réglementation de la location des chalets, devra encore accorder plus de soins aux aménagements destinés aux estivants, tout particulièrement au balisage des nombreux sentiers, souvent coupés par les nouveaux chemins carrossables. Partout s'édifient des chalets à un ou plusieurs logements, tantôt pour des habitants du village, tantôt pour des anciens Grimentzards désireux de revenir dans leur patrie, tantôt pour des résidents secondaires. L'entrepreneur en maçonnerie et le menuisier emploient plus de 25 personnes (dont plusieurs saisonniers italiens) et il vient chaque jour des ouvriers d'entreprises de Sierre. Quant au nombre de commerces (5), il apparaît totalement disproportionné pour une population de 220 personnes et témoigne bien de l'afflux touristique.

Les effets de l'urbanisation

Les changements sociaux de ces dernières décennies mériteraient à eux seuls tout un volume. Il ne peut être question d'aborder ici

sinon superficiellement une question aussi vaste. L'examen de quelques renseignements démographiques permettra mieux de réaliser combien ce domaine est riche en enseignements.

J. Brunhes s'émerveillait de l'accroissement de la population de la vallée, signe d'une vitalité remarquable. En 1798, Grimentz comptait 340 habitants, contre 253 en 1829 et 230 en 1850. En 1900, ce nombre remonte à 353, pour diminuer ensuite régulièrement, sous le coup de l'exode rural, et atteindre son minimum en 1950, avec 191 personnes. La construction du barrage a gonflé momentanément l'effectif (270 habitants en 1960), qui redescend à nouveau à 243 en 1966 et à 220 aujourd'hui.

Beaucoup d'observateurs admirent la forte natalité et le grand nombre d'enfants qui remplissent l'école. La pyramide des âges (fig. 1) est en effet fort large entre 5 et 14 ans. Mais, à y regarder de plus près, on remarque la faiblesse des classes d'âge de 30 à 40 ans et le nombre réduit d'enfants de moins de cinq ans ; le premier creux s'explique par l'émigration vers la plaine, entre 1930 et 1940, de la plupart des habitants nés entre 1905 et 1915. De plus, la population reste artificiellement gonflée par un certain nombre de personnes qui, bien que vivant généralement ailleurs, conservent en haut leur domicile par attachement à leur village. Rien ne garantit que tous les adolescents trouvent un jour un travail régulier à Grimentz, à supposer même qu'ils le souhaitent. La comparaison avec la pyramide des âges dessinée en 1966 par Bernard Roduit décèle le départ tout récent d'une douzaine de personnes de 20 à 40 ans, soit justement la catégorie de ceux sur qui repose l'avenir de la commune ; quelques nouveaux venus de Sierre et de Saint-Jean et des résidents temporaires (institutrices, par exemple) ne comblent que partiellement ce vide. En dépit de l'apport probable des futurs enfants des

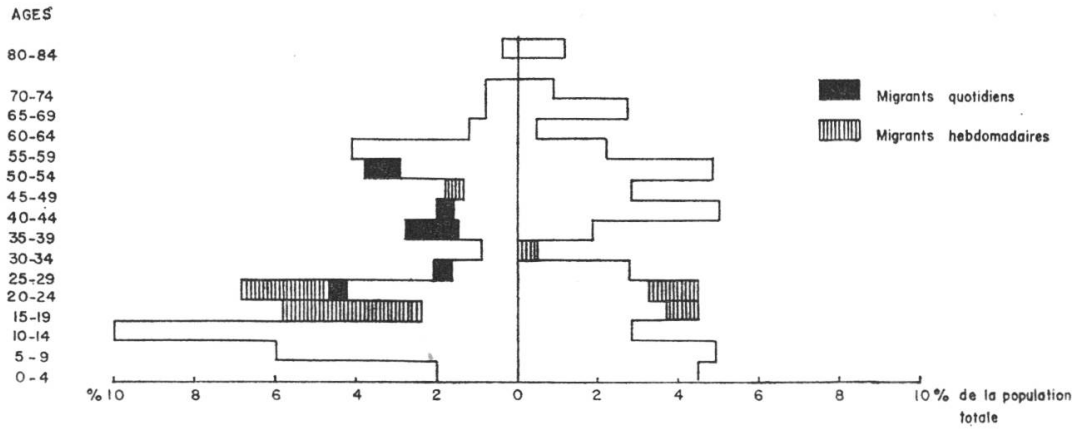

Fig. 1

jeunes couples récemment mariés, la population, sans immigration de l'extérieur, diminuera encore.

La base économique de la commune ressort mieux de l'étude des occupations des habitants que de l'analyse des revenus imposables, du fait que, selon des chiffres vieux de dix ans, la société de la Gougra y représentait 70 % du total ! Même en tenant compte des activités agricoles accessoires, c'est le commerce, l'artisanat et les collectivités publiques qui, ensemble, emploient le plus de monde (tableau 1). Ensuite vient le groupe des agriculteurs et de leurs épouses collaboratrices, enfin les ouvriers qui soit travaillent sur place dans le secteur du bâtiment, soit dépendent de l'usine de Chippis. Une pareille variété de professions dans un aussi petit village traduit bien l'existence d'une période de transition.

Tableau 1

Personnes actives [1]

Domaine d'activité	Hommes		Femmes	
	Total	dont avec activité agricole accessoire	Total	dont avec activité agricole accessoire
1. *Secteur tertiaire*				
Hôtellerie et commerce, patrons	7	2	6	1
Sommeliers			2 + (1)	
Artisans (y compris coiffeur)	2	1	2	1
Salon-lavoir			1	
Chefs entreprise de transport	3	1		
Employés PTT	2			
Autres employés	3 + (4)		3 + (3)	
Employés remontées mécaniques	2			
Prof. ski et guide [2]	1			
Empl. de maison			2	
Curé	1			
	21 + (4)	4	16 + (4)	2

[1] Entre parenthèses, les personnes qui exercent leur activité hors du village.
[2] Deux hôteliers sont également guides.

Domaine d'activité	Hommes Total	Hommes dont avec activité agricole accessoire	Femmes Total	Femmes dont avec activité agricole accessoire
2. *Secteur primaire*				
Agriculteurs-viticulteurs-éleveurs	8		11	
Paysans-ouvriers (manœuvres)	2	2		
Agriculteurs âgés, invalides	4	4		
Garde forestier	1	1		
	15	7	11	
3. *Secteur secondaire*				
A. *Industrie*				
Ouvriers métallurgie	(6)	(5)		
Ouvrier électricité	(1)			
B. *Bâtiment*				
Patrons	2			
Ouvrier menuiserie	1			
Ouvriers maçons	4	1		
Manœuvres	3			
	10+(7)	1+(5)		
Total	46+(11)	12+(5)	27+(4)	2

En regroupant par générations les personnes exerçant ou ayant exercé une activité (tableau 2), on constate une notable évolution. Alors que, parmi les plus âgés, l'agriculture domine, la génération intermédiaire, aujourd'hui aux postes de commande, a dû s'adapter aux circonstances nouvelles ; sans abandonner l'agriculture, encore indispensable, elle pratique un deuxième métier dans le domaine du commerce ou de l'artisanat ou consent à s'engager comme ouvrier. Les 20 à 40 ans, enfin, ont choisi d'abandonner l'agriculture et cherchent à ne conserver qu'une seule occupation. Les femmes ont aussi participé à ce mouvement, mais de manière plus limitée, soit en collaborant au commerce, dont elles sont parfois les principales responsables, soit, pour les moins jeunes, en faisant des heures de ménage. Aucune femme de Grimentz ne descend travailler à l'atelier d'horlogerie de Vissoie.

Tableau 2

Evolution professionnelle au cours des générations [1]

Rubriques		Personnes de plus de 60 ans	Personnes de 41-60 ans	Personnes de 21-40 ans
Nombre total	Hommes	8	25	25
	Femmes	3	14	8
Profession principale des hommes	Agriculture	5	4	1
	Industrie ou bâtiment	—	3	7
	Secteur tertiaire	2	4	12
Doubles activités des hommes	Agriculture, autre activité du secteur primaire	1	—	—
	Agriculture, industrie ou bâtiment	—	7	1
	Agriculture tertiaire	—	5	1
	Autres	—	2	3
Femmes chefs de ménage exerçant une activité	Agriculture	1	4	—
	Ménage	1	3	—
	Tertiaire	—	2	5 [2]
Epouses ayant une activité accessoire en dehors de la famille	Travail ménager	1	2	1
	Commerce	—	3	2
	Autre	—	—	—

[1] Il s'agit exclusivement des personnes exerçant ou ayant exercé une activité, en exceptant toutefois les ménagères.
[2] Dont une épouse.

Quant aux jeunes gens de 16 à 20 ans, presque tous ont entrepris un apprentissage, 8 garçons comme ouvriers, surtout dans le bâtiment, 3 comme dessinateurs ; 2 poursuivent leurs études secondaires supérieures et 2, de plus de 20 ans, sont étudiants à Lausanne. Chez les filles, on ne compte qu'une apprentie coiffeuse et une étudiante à Fribourg, tandis que trois autres travaillent déjà sur place (café ou commerce). Les chances de promotion ne sont donc pas encore égales pour la femme.

D'autres signes montrent une évolution des mœurs plus rapide chez les personnes de moins de 40 ans. Sur les 25 propriétaires d'automobile à Grimentz, parmi les personnes de plus de 40 ans, 9 sont patrons et un seul est salarié, alors que, parmi la génération plus jeune, 4 dirigent une entreprise et 11 sont employés ou ouvriers.

On aurait cependant tort de voir en Grimentz un village qui vient de s'ouvrir à l'extérieur et qui ne serait touché que depuis vingt ou vingt-cinq ans par l'émigration. Il y a déjà une longue tradition non seulement d'échanges avec les autres communes de la vallée — en particulier Saint-Jean et Ayer — ou avec Sierre et les vignobles environnants, mais aussi d'émigration, surtout vers Sierre. Les relations restent toujours très étroites entre le chef-lieu de district et toute la vallée, au point que l'on se demande parfois si les villages anniviards ne sont pas devenus une grande banlieue de Sierre. Parmi 8 jeunes hommes de 20-30 ans qui ont quitté leur famille ces dernières années, 6 ont été s'établir à Sierre. Sur 19 migrants hebdomadaires, 8 « habitent » Sierre, 4 Sion, 2 Chippis, 2 une autre localité du Valais et 3 Lausanne. Un simple coup d'œil sur le lieu de domicile des bourgeois de la commune n'y résidant pas montre la forte concentration des familles grimentzardes à Sierre (tableau 3).

Sans que l'on puisse parler d'endogamie, il paraît toutefois remarquable de constater que, le plus souvent, les filles de Grimentz trouvent un conjoint dans le district et que les garçons ont généralement épousé des Valaisannes de Sierre ou de la vallée (tableau 4).

En bref, Grimentz représente une commune de montagne vivant en étroite relation avec son chef-lieu de district et les villages voisins à qui elle fournit depuis longtemps un contingent d'émigrants. L'équilibre s'est jusqu'ici maintenu grâce à une forte natalité, à un attachement indéniable au lieu de naissance et à une adaptation économique aux nouvelles conditions de vie de notre société. Certains signes indiquent pourtant que ce nouvel équilibre se trouve menacé, en particulier par l'absence de la génération de 30 à 40 ans et par l'éventail professionnel très réduit.

Tableau 3

Lieux de domicile des bourgeois de Grimentz actifs [1] *mais ne résidant pas dans leur commune d'origine (août 1970)*

Sierre	70 [2]
Environs de Sierre (Chalais, Granges, etc.)	16 [2]
Saint-Jean	6
Montana-Crans	5
Sion et environs	13
Reste du Valais	4
Lausanne	6
Reste de la Suisse romande	6
Reste de la Suisse	3
Etranger	2
Domicile inconnu	3
Total	134

[1] On entend par là qu'ils sont vivants.
[2] Dont 24 employés ou ouvriers de l'usine d'aluminium de Chippis.

Tableau 4

Relations de Grimentz avec d'autres régions par le jeu des mariages (nombre de cas)

Localités ou régions de provenance ou de domicile	Jeunes femmes nées à Grimentz entre 1930 et 1950 [1] Lieux de domicile	Epouses de Grimentzards nées entre 1920 et 1950 [2] Lieux de provenance
Grimentz	—	13
Saint-Jean	2	3
Saint-Luc	—	1
Vissoie	1	1
Ayer	—	1
Sierre	7	3
Région de Sierre (plaine)	—	2
Montana-Crans	2	—
Sion	1	—
Reste du Valais	1	—
Hors du Valais	2	—
Total	16	24

[1] Il s'agit d'exemples et non pas d'un recensement exhaustif.
[2] Recensement complet.

Grimentz champ de bataille des spéculateurs ou modèle de vie montagnarde moderne ?

Il a beaucoup été question jusqu'ici des hommes et de leurs activités, mais le sort du territoire qu'ils mettent en valeur va jouer un rôle prépondérant dans leur destinée. Grâce à l'inventaire préalable au plan de zones que M. B. Ogier a mis à notre disposition, on voit apparaître une quantité de questions encore non résolues: l'abandon des terres agricoles, le développement des constructions, l'aménagement des parties élevées du territoire et les projets touristiques.

Aujourd'hui, nul dans le village ne conteste que l'agriculture soit devenue une activité de second plan et beaucoup pensent même à sa prochaine disparition. Le relevé des terrains qui ne sont plus fauchés (septembre 1970) juxtaposé aux indications de MM. M. Piccot et M. Praz [1], montrant les parcelles considérées comme les plus productives, laisse rêveur (fig. 2): non seulement les terres abandonnées couvrent de grandes surfaces, mais encore les bons morceaux se trouvent tellement dispersés que l'on se demande comment il demeurera possible de les exploiter rationnellement. Par ailleurs, que faudra-t-il faire des lots laissés à eux-mêmes ? Les vipères y prolifèrent, un incendie s'y propagerait très rapidement et, tant que les buissons n'apparaissent pas, les avalanches s'y déclenchent plus facilement que sur des prés fauchés. En revanche, la faune sauvage s'y établit rapidement et les arbres suivent peu à peu. Peut-être que le maintien en été des troupeaux à l'altitude du village permettrait de pâturer une bonne partie de ces espaces. De toute manière, le problème est posé, mais non encore résolu. Beaucoup d'Anniviards s'en préoccupent et certains se mettent même à faucher des parcelles abandonnées quelques années auparavant pour conserver au pays son cachet ; ils proposent d'instituer une prime au mètre carré fauché et réclament une réglementation de la part de la Commune.

Le développement des constructions soulève l'inévitable question de l'égalité de traitement entre tous les propriétaires fonciers. Du fait que le remaniement parcellaire, en dépit des protestations des techniciens, a réglé provisoirement l'affaire en estimant que l'ensemble des parcelles touchées étaient constructibles, il va être très difficile de mettre sur pied un plan d'urbanisme raisonnable. Les prix de vente du terrain sont de Fr. 50.—/m² autour du village et de Fr. 35.—/m² dans le reste du périmètre, sans que l'on observe de

[1] Du Département cantonal de l'agriculture.

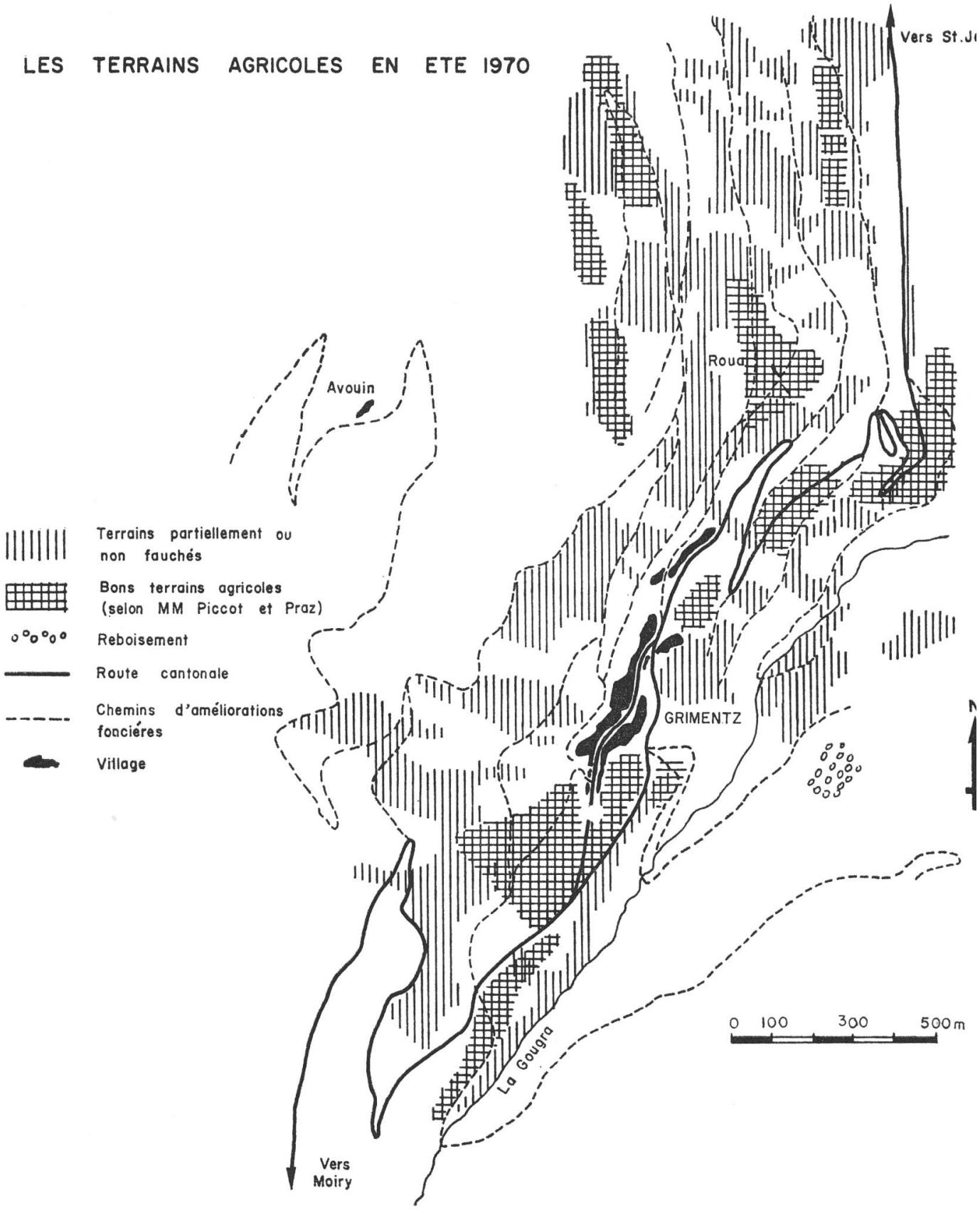
LES TERRAINS AGRICOLES EN ETE 1970
Vers St.J
Avouin
Roua
GRIMENTZ
La Gougra
Vers Moiry
Terrains partiellement ou non fauchés
Bons terrains agricoles (selon MM Piccot et Praz)
Reboisement
Route cantonale
Chemins d'améliorations foncières
Village
0 100 300 500m

Fig. 2

différence pour les transactions entre Grimentzards. Si le vieux village paraît à peu près préservé de constructions le dénaturant, encore que l'on y rencontre tous les genres de toits (tôle, tuiles, tavillons, éternit), le territoire environnant se trouve peu à peu grignoté par des chalets ou des hôtels de toutes tailles. Remplir 160 ha. de bâtiments représenterait au minimum l'équivalent de 12 000 habitants ou lits d'hôtes ! Un examen superficiel de la question pourrait laisser croire que la commune est capable d'absorber ce flot de touristes et d'immigrants. Les sources captées alimentant le réseau d'eau totalisent 2170 litres/minute à l'étiage, ce qui suffirait pour quelque 6000 consommateurs, s'il n'y avait pas de perte; les chemins d'améliorations foncières, qui peuvent être ouverts en hiver grâce à l'Unimog de la commune, desservent tous les secteurs, le réseau d'égouts est en cours de construction, la direction des téléphones pose de nouveaux câbles pour 400 lignes, la télévision a été récemment installée. En fait, il ne s'agit là que du début des investissements publics indispensables, puisque la station d'épuration n'a pas encore été construite, et les charges communales s'accroîtraient à une cadence accélérée si l'on n'y prenait pas garde. Or les finances de la commune ne se trouvent plus du tout dans la situation florissante d'il y a dix ans. Les déficits se sont accumulés et l'endettement a crû dans de fortes proportions, volontairement au début, afin de maintenir un taux d'imposition élevé à l'égard de la Société des forces motrices de la Gougra. Aujourd'hui, sa progression demeure un sujet de préoccupation : de Fr. 76 970.— en 1950, la dette a passé à Fr. 257 600.— en 1954, Fr. 1 401 590.— en 1960, Fr. 4 365 930.— en 1965 et n'a été ramenée à Fr. 4 153 239.— en 1970 que grâce à la vente de l'alpage d'Avouin dont le village s'enorgueillissait tant. En 1969, le service de la dette (intérêts et amortissements) représentait 50 % des dépenses de la Commune ! Dans de pareilles circonstances, la Commune n'est donc pas à même de supporter les frais d'un essor rapide des constructions, en dépit des taxes diverses qui viendraient quelque peu grossir les recettes. Sera-t-il possible de convaincre les propriétaires privés de la nécessité d'étaler le développement sur de nombreuses années ou l'appât de fructueuses ventes de terrains restera-t-il le plus fort ?

Dans l'esprit du montagnard, très souvent la valeur d'un terrain diminue d'autant plus qu'il est éloigné du village. C'est ainsi que la vente de l'alpage d'Avouin [1] à une société zurichoise et à des

[1] Ainsi que de 100 000 m² de mayens, en partie privés, à Prenprilette sur Saint-Jean.

DOMAINE SKIABLE ET EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

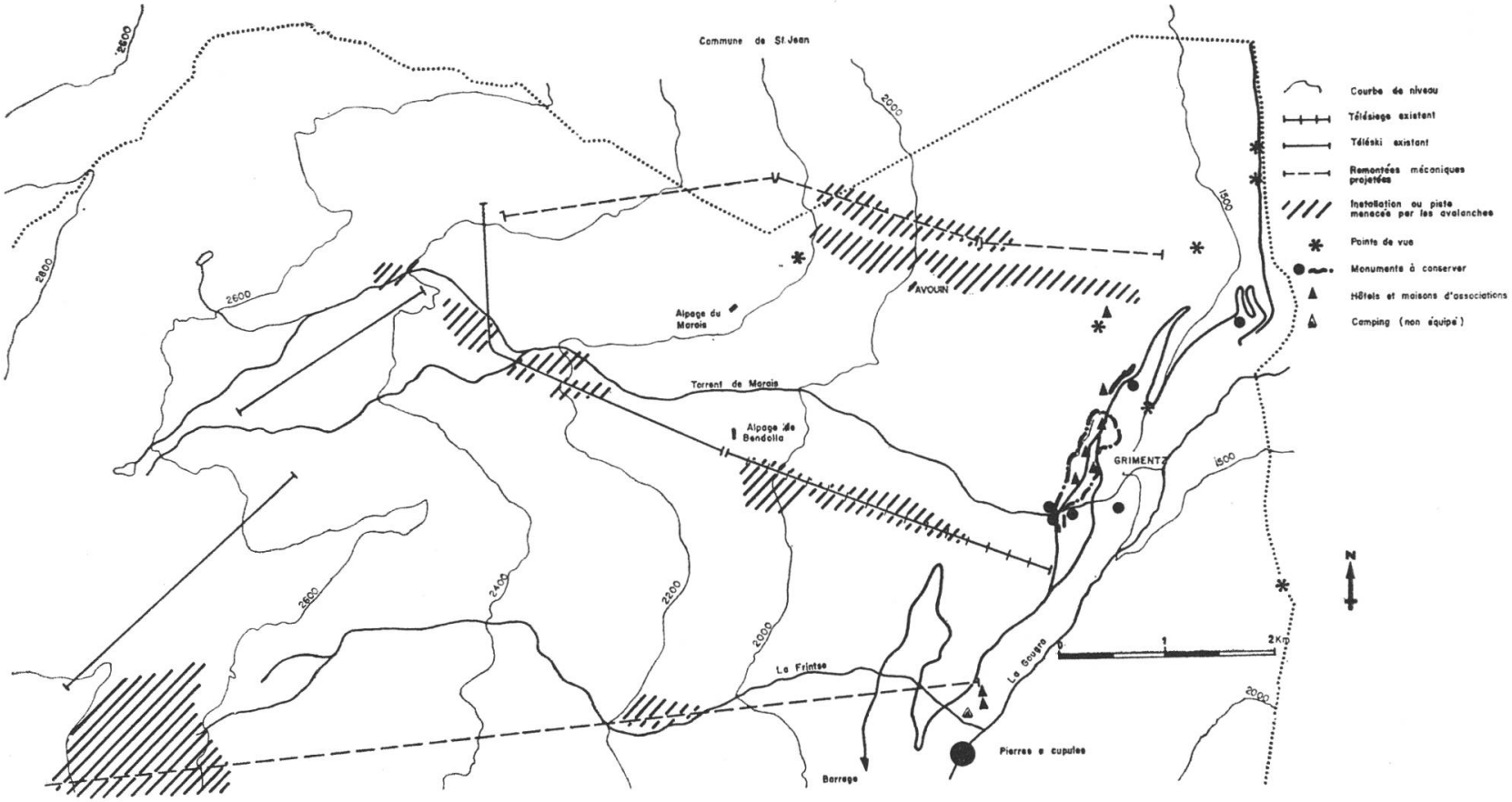

Fig. 3

AVALANCHES ET RESSOURCES EN EAUX

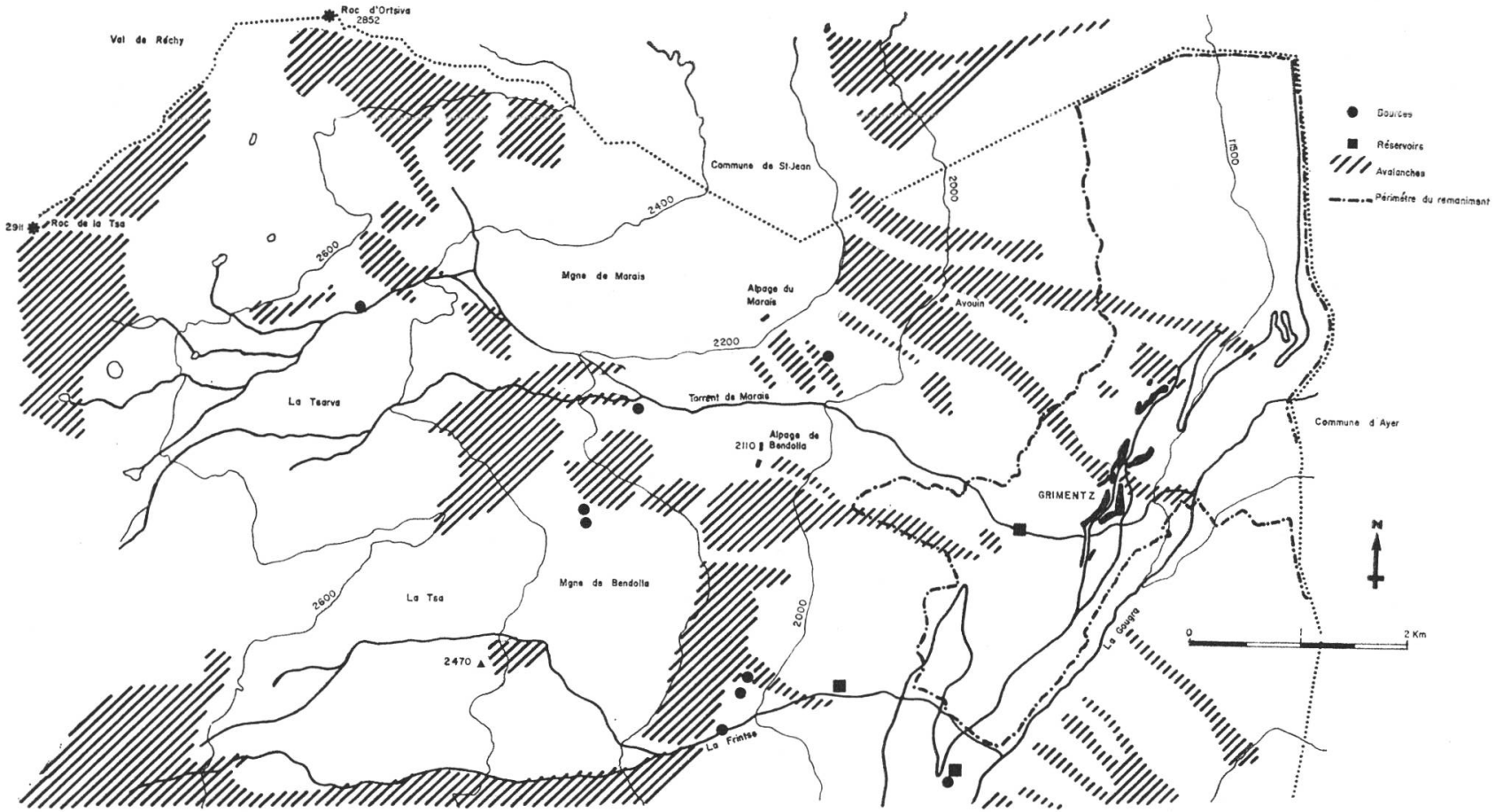

Fig. 4

affairistes valaisans, en vue d'y construire — peut-être — un quartier touristique, représente une perte minime pour la commune, aux yeux de beaucoup, par rapport à la valeur des prés jouxtant Grimentz. A une époque où le paysage sauvage se trouve en butte à d'innombrables atteintes, où la faune et la flore sont malmenées et où l'appétit de profits spéculatifs se propage jusque vers les sommets, seul l'inconscient peut ignorer l'importance de la conservation de la nature et, dans le cas particulier, des espaces inhabités autour de Grimentz, où se situent aussi, soit dit en passant, les champs de ski.

A supposer que les touristes continuent à affluer vers cette contrée, il ne suffira plus de leur fournir un logement ; il faudra encore leur permettre de jouir de leurs vacances, ce qui signifie, en été, l'accès à de vastes espaces de forêts et de prés. Si l'on exclut les rochers et les glaciers, recherchés par les seuls alpinistes et non par la majorité des visiteurs, il y a environ 2500 ha. à disposition, soit pour environ 1250 personnes (selon une norme néerlandaise), à condition encore que les chemins et les sentiers soient bien entretenus. Pour l'hiver, les équipements sont déjà, pour la plupart, en place (fig. 3), mais le nombre de couloirs d'avalanche (fig. 4) ne permet pas d'utiliser la totalité des espaces enneigés, à moins que de coûteux ouvrages de défense ne soient édifiés (aux frais de qui ?).

Il semble que les énormes sommes d'argent investies par les collectivités publiques (Confédération, Canton, Commune) pour l'agriculture, spécialement en matière de voies carrossables et d'adduction d'eau, vont surtout servir à l'extension des zones de construction. Comme dans bien d'autres parties du Valais, les coûteuses modernisations d'alpages très haut placés paraissent d'une rentabilité douteuse : d'un côté, on abandonne des prairies situées plus près du village et bénéficiant d'une durée de végétation beaucoup plus grande, par conséquent favorables à une exploitation rationnelle ; de l'autre, on s'attache à améliorer les pâturages jusqu'à des altitudes considérables, pour des gains aléatoires. Ce phénomène a été très bien souligné par J. Caputa à propos de la commune de Bagnes où il constate également l'existence de traditions nuisibles : le bétail est gardé trop longtemps à l'écurie au printemps, les foins sont fauchés trop tard, le fumier est exporté vers la plaine [1].

Enfin, il va devenir nécessaire de créer une vaste réserve naturelle, meilleur atout pour la valeur future de la montagne qui restera ainsi l'un des derniers refuges pour les espèces traquées par l'homme. Cela signifie qu'il sera non seulement attribué aux réserves

---

[1] Groupe d'étude du Val de Bagnes, *Rapport d'activité 1965-69,* pp. V/59-60.

CONDITIONS DE PROPRIETE

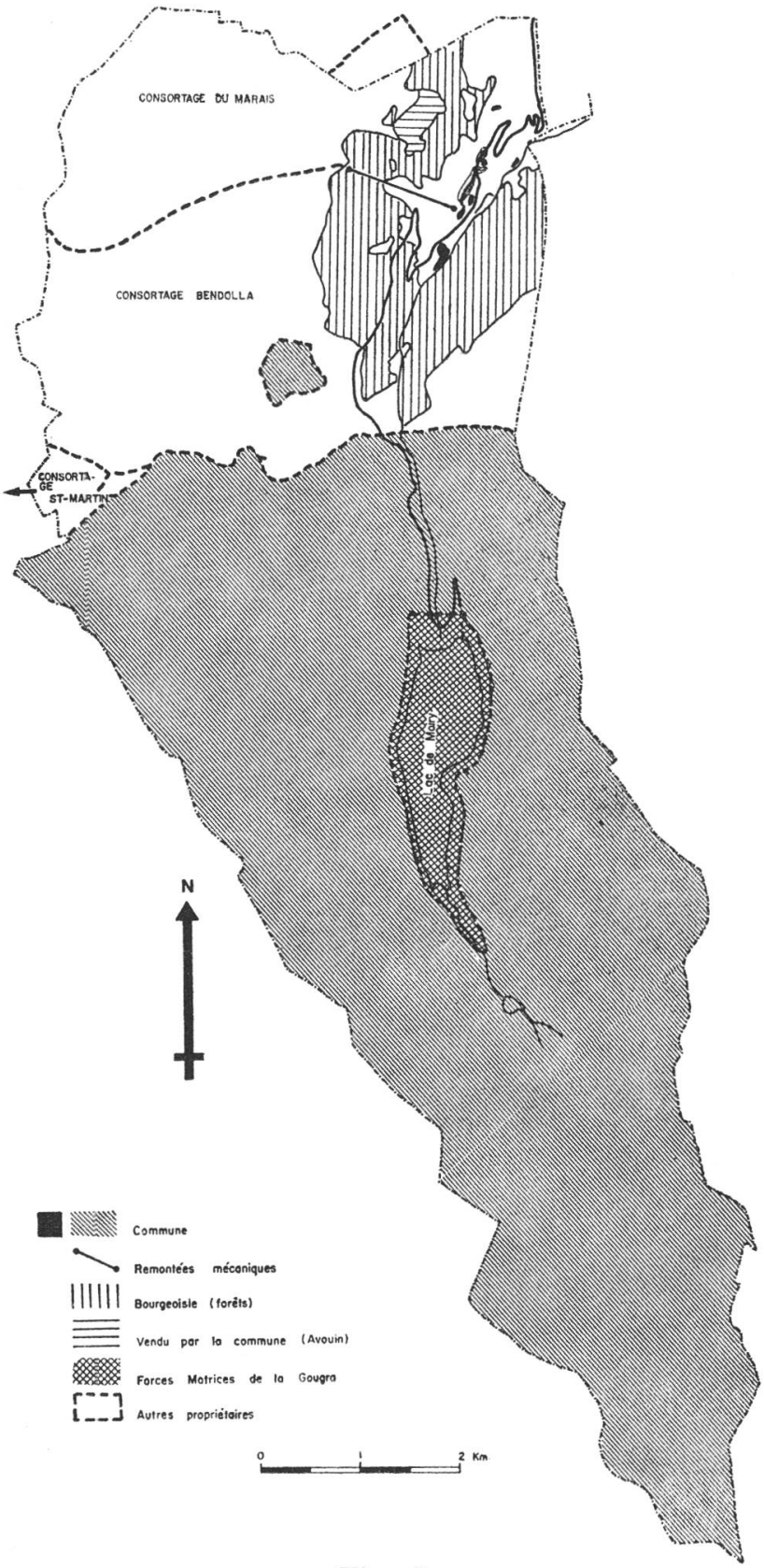

Fig. 5

des terrains au-dessus de 2000 mètres, mais également des enclaves, plus réduites, à altitude plus basse, afin d'y accueillir encore d'autres genres d'animaux et de plantes. Ces aires protégées seront bénéfiques à la chasse puisque les animaux en surnombre en partiront pour aller coloniser des territoires ouverts aux chasseurs. A Grimentz, vu les conditions de propriété en haute altitude, la première partie du programme devrait être facile à réaliser (fig. 5).

On parle souvent de plans d'ensemble, de collaboration intercommunale. Si cette volonté de coordination ne peut qu'être louée, la manière dont on cherche parfois à l'appliquer prête le flanc à la critique. Nous pensons ainsi au projet dit du « Grand Carré », soutenu par le Syndicat d'étude pour l'aménagement touristique Anniviers-Hérens (ATAH). En effet, au lieu de partir d'une conception globale du développement des dix communes intéressées (rive droite de la Borgne et rive gauche de la Navizence), ce syndicat n'a visé que le développement touristique d'hiver, en se concentrant uniquement sur les remontées mécaniques et la construction immobilière. Par son ampleur et par son désir de lier entre eux des champs de ski encore peu ou pas exploités, le projet (fig. 6) apparaît solide et intéressant. Malheureusement, il ne suffit pas de faire entrevoir un essor possible pour qu'autant de collectivités s'entendent et pour que les surfaces nécessaires soient soustraites à la spéculation. D'autre part, le chiffre avancé de 100 000 places d'hébergement à créer paraît tellement disproportionné tant par rapport aux surfaces de ski ou de promenade à disposition qu'aux budgets des communes impliquées qu'il n'est guère pensable que l'entreprise voie le jour sous cette forme. Le grand mérite de cette initiative restera d'avoir appris à chacun qu'il n'y aura plus de développement, dans le futur, sans la collaboration de toute une vallée, voire de plusieurs vallées.

Perspectives intercommunales

A une époque de transition, il ne serait guère de mise de conclure, d'autant plus que les décisions essentielles reviennent aux citoyens et aux citoyennes du Valais et de Grimentz en particulier. La mise en valeur du territoire change radicalement : d'agricole et pastorale, elle devient touristique, hydraulique et de conservation de la nature. Le montagnard saura-t-il s'y adapter ou se trouvera-t-il noyé sous une vague d'immigration, saisonnière ou permanente, précédée par

LE PROJET D'AMENAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE DU GRAND CARRE

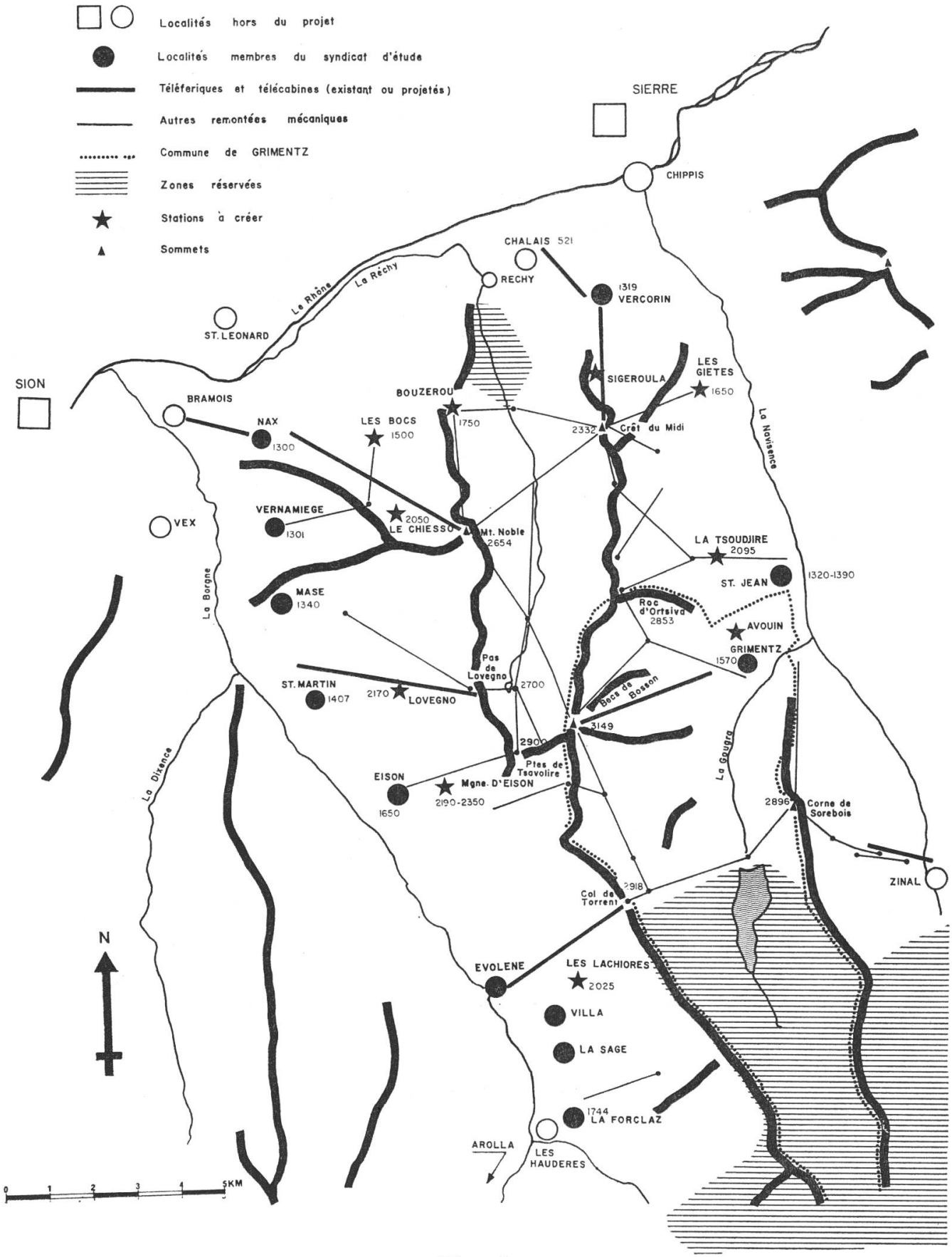

Fig. 6

une spéculation effrénée ? La seule issue, s'il veut conserver le gouvernail en main, consistera à s'unir à ses voisins à l'échelle au moins de la vallée.

Les besoins en services de tous genres ont tellement évolué depuis quelques décennies que rares sont ceux qu'une petite commune peut offrir sur place : le commerce d'alimentation — bien qu'il ne puisse rivaliser avec celui des villes ni par la fraîcheur des produits ni par leurs prix — l'artisanat de base et un ou deux magasins spécialisés, et l'on a la liste complète ! L'école, aujourd'hui encore à Grimentz [1], se trouvera vraisemblablement concentrée à Vissoie d'ici peu, en dépit des résistances locales, du fait qu'il devient indispensable de fournir un enseignement beaucoup plus varié et spécialisé. Devenu paroisse, Grimentz devra probablement dépendre, dans le futur, d'un centre paroissial anniviard à Vissoie. Il n'y a déjà plus de médecin à demeure dans la vallée et le jour vient où l'on transportera plus volontiers le malade vers la plaine que le praticien ne montera jusqu'au village.

On discute beaucoup aujourd'hui pour savoir si Vissoie s'imposera comme village-centre sur tous les plans, grâce à sa position au cœur de la vallée. Résidence du représentant de l'évêque à la fin du moyen âge, siège de la paroisse pendant de longs siècles, Vissoie se retrouva, au siècle passé, dans une situation de subordination par rapport aux villages du haut (en 1920, il y avait 11 bourgeois seulement à Vissoie contre 69 à Grimentz). Il n'y a guère que cinquante ans que Vissoie, promu au rang de commune, voit sa population augmenter plus que celle de toutes les localités de la vallée, tandis que le développement de la circulation automobile renforce les avantages de sa situation, au carrefour des routes principales. Il est piquant de constater que, grâce aux travaux routiers, si activement poussés depuis la fin de la guerre, les communes environnant Vissoie disposeront bientôt d'un circuit routier complet leur permettant de contourner Vissoie (fig. 7).

Ces petites querelles appartiendront bientôt au passé, car c'est Sierre qui, plus que jamais, apparaît comme la véritable capitale de la vallée, d'autant plus que son aire d'influence s'étend également sur une partie de la plaine et sur plusieurs communes du versant à l'adret de la vallée du Rhône.

Grimentz ne conservera son originalité et sa vitalité que si ses habitants savent reconnaître les véritables besoins du touriste et

---

[1] Le bâtiment actuel date de 1947.

SCHEMA DU RESEAU ROUTIER PRINCIPAL

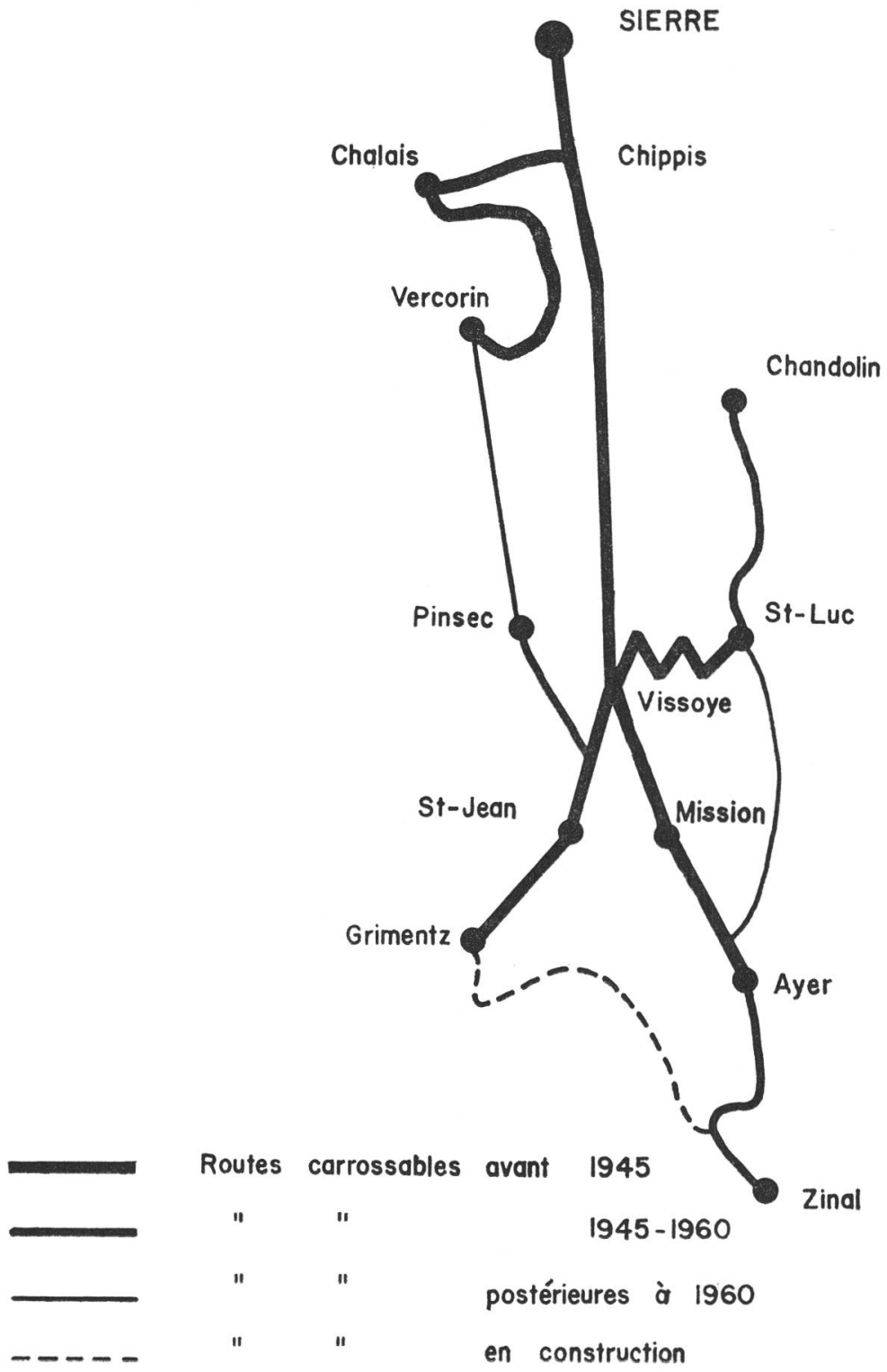

Fig. 7

conserver sa place à la nature alpine et que si toutes les énergies de la vallée se tournent vers quelques objectifs communs et d'intérêt général. En dépit de la disparition probable de l'économie agricole, les facteurs géographiques, en particulier la situation, le relief, l'altitude et le climat, demeurent prépondérants pour l'orientation de la vie de toute la région.

Laurent BRIDEL.

SOURCES CONSULTÉES

— Notre reconnaissance va en premier lieu aux personnalités de Grimentz qui nous ont informés, en particulier M. André Rouvinez, président de la commune, M. Pierre Epiney, vice-président, M. Firmin Salamin, président de la bourgeoisie, Mlle Mathilde Epiney et MM. Gilbert Epiney, Marcel Epiney et Robert Rouvinez.

— Nous avons aussi beaucoup bénéficié des conseils et de la documentation de MM. Bernard Crettaz, sociologue à Genève, et Bernard Ogier, architecte EPFL à Sion, ainsi que de M. A. Gross, ing. géomètre.

— Jean Brunhes, *La Géographie humaine,* 3 vol., 3e édition, Paris, 1925.

— Groupe d'étude du Val de Bagnes, *Rapport d'activité 1965-1969,* Pont-de-la-Morge, juin 1970.

— Heinrich Gutersohn, *Geographie der Schweiz,* II. Alpen, 1. Teil, Bern 1961.

— Jean Loup, *Pasteurs et agriculteurs valaisans,* Grenoble, 1965.

— Bernard Roduit, *L'apport d'un barrage à un village agricole de montagne, Grimentz,* mémoire de licence en économie rurale, Fribourg, avril 1967 ; manuscrit.

— H. Uttinger, *Niederschlag, Klimatologie der Schweiz,* E 1-3, Zurich 1965.

— Recensements fédéraux de l'agriculture, 1965 et 1969.

— Photos aériennes du Service topographique fédéral.

— Carte géologique générale de la Suisse au 1 : 200 000e.

— Levés phénologiques en Valais de MM. H. Haeberli, Kuhn et K.-F. Schreiber (1970).